

A L'ORIGINE

Le Projet Humanitaire Afrique Nord Sud (P.H.A.N.S) est une Association régie par les articles 21 à 79 du Code civil local (Association type 19.4.1908) régissant les associations dans la région Alsace-Moselle.

Elle a été inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance

- de Mulhouse (Haut-Rhin) en date du 9 mars 2000 sous les références : Volume LXXVII (77) Folio n° 37 puis
- de Thann (Haut-Rhin) en date du 4 octobre 2004 sous les références : Volume XXXVIII (38) Folio n° 68.

MISSIONS

Aide aux pays en voie de développement, en particulier sur le plan médical selon le principe de compagnonnage par :

- ♦ l'organisation de missions médicales et humanitaires en coopération avec les organismes locaux des pays concernés,
- ♦ la réalisation d'études épidémiologiques de terrain et
- ♦ le respect de l'initiative de BAMAKO adoptée dès 1994 par 33 pays d'Afrique et qui a pour but l'accès de l'ensemble de la population aux sources de soins de santé primaire à un prix abordable avec un financement et un contrôle communautaires si possible.

(Exemple : une consultation coûte 100 FCFA = 0,15 Euros)

ACTIVITES DEJA REALISEES

Plusieurs missions médicales ont été réalisées au BENIN depuis 1998 dans deux sous-préfectures rurales en brousse (BONOU et KETOU). La sous-préfecture de BONOU compte 1 médecin pour 32 000 habitants et dispose de 6 dispensaires (3 dispensaires autonomes et 3 dispensaires d'état).

Par exemple, dans la sous-préfecture de BONOU, plusieurs médecins du PHANS sont intervenus sur 5 sites et ont pratiqué de nombreux actes médicaux (dont interventions chirurgicales et extractions dentaires) aux côtés des agents de santé et ont essayé de leur apprendre à l'occasion de ces différentes consultations à gérer en direct les différentes situations pathologiques.

Le PHANS a mis en place un centre de renutrition dans la sous-préfecture de N'DALI s'adressant aux enfants de 6 à 60 mois.

Le PHANS a supervisé et a financé la formation d'un infirmier à l'ENIAB (Ecole Nationale des Infirmiers et Infirmiers Adjoints du Bénin) à Parakou.

Le PHANS a publié plusieurs articles scientifiques dans des revues médicales et a participé à des congrès médicaux.

Le PHANS a été invité par l'OMS en qualité d'observateur à la 7^{ème} réunion du Groupe Consultatif Spécial sur l'ulcère de BURULI (8 - 11 mars 2004, GENEVE).

RESSOURCES FINANCIERES

Elles sont constituées essentiellement par des dons privés, le produit de manifestations et les cotisations de nos adhérents.

Pour soutenir notre ONG et l'aider à se développer afin qu'elle puisse continuer ses missions :

Trois possibilités :

- l'adhésion* à l'association (à partir de 10 Euros)
- l'envoi de dons* ou le partenariat*
- rejoindre notre équipe médicale.

Contacts :

*Siège de l'Association :
PHANS*

*chez Mr Patrick MORTAS
12, rue Joseph Hunold
68120 PFASTATT*

*Trésorier de l'Association :
Mr Patrick MORTAS
12, rue Joseph Hunold
68120 PFASTATT*

*Président de l'Association :
Docteur Vincent STOFFEL
12, rue du Monastère
68440 ZIMMERSHEIM*

☎/Fax : 00-33-(0)3 89 54 17 29 courriel :

*phans@free.fr
web : www.phans.asso.fr*

** Association d'intérêt général : vos dons ouvrent droit au bénéfice de la réduction d'impôts*



Un habitant de la Terre sur trois ne mange pas à sa faim. Cet enfant souffre d'une grave dénutrition par défaut d'apports énergétique et protéique : le kwashiorkor.

**En l'absence de soins, la mort sera inéluctable.
De nombreux Africains souffrent de cette terrible maladie.**

Vous pouvez les aider en soutenant le PHANS par un don.



**Projet Humanitaire
Afrique Nord Sud**

www.phans.asso.fr